



SAS ICHÉ INGENIERIE

ICHÉ INGENIERIE

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET D'OPÉRATIONS DE V.R.D.



AGENCE EN HAUTE-VIENNE

La Monnerie
87150 CUSSAC

AGENCE EN DORDOGNE

37, rue Puits de la Barre
24470 ST PARDOUX LA RIVIERE

AGENCE EN CHARENTE

Place du Pigeonnier
16380 MARTHON

Téléphone : 05 55 70 52 78 - Fax : 05 55 70 03 32 - E-Mail : a2i.ingenierie@gmail.com - Siret : 487 648 883 00022

Communauté de Communes
Coeur Haute Lande
24, Place Gambetta 40 630 SABRES

Tél : 05.58.51.03.71.

Mail : accueil.chl@coeurhautelande.fr

Nouvelle déchetterie de MOUSTEY

Séparateurs hydrocarbures

8.11

Echelle :	Date :	Etabli par :
	14/11/2018	Mignaton M. / Lagueyrie F.
Indice	Date	Objet
A	13/09/18	AVP
B	24/10/18	AVP réduction surface plateforme déchets verts
C	12/11/18	ICPE

DIMENSIONNEMENT D'UN SEPARATEUR HYDROCARBURES

NOTE DE CALCUL selon la "Formule ajustée de CAQUOT" / ZONE 2 (10 ans)

$$1 \quad Q_p = \quad 1,601 \times I^{0,27} \quad \times C^{1,19} \quad \times A^{0,80} \quad 1$$

Affaire : Déchetterie à plat de Moustey - Séparateur pour la déchetterie
Département : 40 situé en zone pluviométrique 2
Surface : 4100 m²
Pente : 1,5 %
Nature du sol : Chaussée en béton, asphaltée

Coefficient de ruissellement relatif aux surfaces	
Chaussée en béton, asphaltée	0,70 - 0,95
Chaussée en brique	0,70 - 0,85
Toiture	0,75 - 0,95
Terrain gazonné, sol sablonneux	0,05 - 0,20
Terrain gazonné, sol dense	0,13 - 0,35
Entrée de garage en gravier	0,15 - 0,30

DONNEES

Département : 40
Surface du bassin : 4100 m²
Coefficient de ruissellement C : 0,9
Pente du terrain : 1,5 %
Densité des hydrocarbures : ≤ 0,85

ZONE 2

soit A = 0,4100 ha

soit I = 0,015 m/m

D'où Q_p : débit de pointe = 0,223 m³/s

pour une densité ≤ 0,85

RESULTAT

Q_p = 222,70 L/s
20% Q_p = 44,54 L/s

Débit nominal.

Débit traité avec un appareil muni d'un déversoir d'orage (by pass) : 20 % du débit nominal.

APPAREILS PROPOSES:

Sans by-pass : [ESDC 300 *](#)

Avec by-pass : [PSDC 50 B](#)

* : hors gamme standard.

Classe I : rejet : 5 mg/l

Calcul du débit de pointe par la formule de CAQUOT :

Cette méthode de calcul a été publiée dans les instructions techniques relatives aux réseaux d'assainissement des agglomérations (circulaire N° 77.284/INT)

réf: Ministère de l'équipement, Imprimerie Nationale (1977).

DIMENSIONNEMENT D'UN SEPARATEUR HYDROCARBURES

NOTE DE CALCUL selon la "Formule ajustée de CAQUOT" / ZONE 2 (10 ans)

$$1 \quad Q_p = \quad 1,601 \times I^{0,27} \quad \times C^{1,19} \quad \times A^{0,80} \quad 1$$

Affaire : Déchetterie à plat de Moustey - Séparateur pour la plate forme de broyage
Département : 40 situé en zone pluviométrique 2
Surface : 1450 m²
Pente : 2,6 %
Nature du sol : Chaussée en béton, asphaltée

Coefficient de ruissellement relatif aux surfaces	
Chaussée en béton, asphaltée	0,70 - 0,95
Chaussée en brique	0,70 - 0,85
Toiture	0,75 - 0,95
Terrain gazonné, sol sablonneux	0,05 - 0,20
Terrain gazonné, sol dense	0,13 - 0,35
Entrée de garage en gravier	0,15 - 0,30

DONNEES

Département : 40
Surface du bassin : 1450 m²
Coefficient de ruissellement C : 0,9
Pente du terrain : 2,6 %
Densité des hydrocarbures : ≤ 0,85

ZONE 2

soit A = 0,1450 ha

soit I = 0,026 m/m

D'où Q_p : débit de pointe = 0,112 m³/s

pour une densité ≤ 0,85

RESULTAT	Q _p =	112,48 L/s
	20% Q _p =	22,50 L/s

Débit nominal.

Débit traité avec un appareil muni d'un déversoir d'orage (by pass) : 20 % du débit nominal.

APPAREILS PROPOSES:

Sans by-pass : [CSDC 125 *](#)

Avec by-pass : [PSDC 30 B](#)

* : hors gamme standard.

Classe I : rejet : 5 mg/l

Calcul du débit de pointe par la formule de CAQUOT :

Cette méthode de calcul a été publiée dans les instructions techniques relatives aux réseaux d'assainissement des agglomérations (circulaire N° 77.284/INT)

réf: Ministère de l'équipement, Imprimerie Nationale (1977).